L'Abeille de la Nouvelle-Orléans.

BUREAUX No. 73 RUE DE CHARTRES.

NOUVELLE-ORLEANS.

SAMEDI MATIN, 25 AVRIL.

LES DROITS DE SAUVETAGE.

Touchant la question difficile des droits de sauvetage, nous donnons ci-dessous l'opinion d'un homme compétent en ces matières, le juge Blatchford, sous forme d'un entretien avec un reporter :

Le reporter.—S'il est vrai que le capitaine Lemarié, voulant retourner à bord de l'Europe, en a été empêché de force par le capitaine et les officiers du Greece, de quel délit ceux-ci se sont-ils rendus coupables ?

Le juge.—Ils n'ont commis aucun délit.

Le reporter.— Si le capitaine Lemarié et ses officiers ayant perdu leurs chaloupes, étaient empêchés par force de celles du Greece et avaient pu ainsi retourner sur leur navire, quel délit auraient-ils commis ?

Le juge.—Aucun délit légal.

Le reporter.—Si, après l'abandon de l'*Europe* par l'équipe de sauvetage, ce steamer est été poussé dans quelque port, l'équipe sauvetage a-t-elle droit au sauvetage ?

Le juge—Nullement. Mettre un équipage de prise sur un navire ne donne à cet équipage aucun droit de possession. Le titre de propriété ne peut être changé que par la décision d'une cour d'amirauté.

Le reporter.—En supposant que l'*Europe*, dans un état abandonné, vint à être poussée dans quelque port anglais, à qui appartiendrait ce navire ?

Le juge—A ses propriétaires primitifs —la compagnie française. Mais, sans aucun doute, la cour adjugerait une petite part de sauvetage aux personnes qui auraient pris possession du steamer après son entrée dans le port.

Le reporter.—Une équipe de sauvetage, quand elle croit le navire sur lequel elle se trouve sur le point de sombrer, a-t-elle le droit de prendre sur ce navire des objets précieux et de les emporter ?

Le juge.—Un tel acte serait purement et simplement un vol en pleine mer. L'équipage de sauvetage n'a le droit de rien prendre absolument. Le navire et tout ce qu'il contient doit, à l'arrivée au port être remis à la cour.

Le reporter.—En supposant que les hommes envoyés du *Greece* sur l'*Europe* comme équipe de sauvetage, aient cru devoir avant de se réfugier sur l'*Egypt*, prendre les effets personnels, vêtements, bijoux ou objets quelconques appartenant aux officiers de l'*Europe*, leur action serait-elle justifiée par la loi ?

Le juge.—En aucune manière. Ils ne peuvent toucher à rien avant la décision de la cour. Ils doivent laisser sombrer les objets plutôt que de se les approprier.

Voici encore, sur le même sujet, l'opinion du président d'une importante compagnie d'assurances maritimes de New-York :

Le reporter.—Je suppose que vous considérez l'*Europe* comme ayant été abandonné, quand toutes les personnes qui étaient à bord eurent passé sur le *Greece* ?

Le président.—Je désire ne pas m'expliquer sur ce point avant la conclusion de certaines investigations pendantes.

Le reporter.—On dit que la loi d'amiraté anglaise accorde une prime de sauvetage pour sauver des existences. Avez-vous vu des cas de ce genre ?

Le président. — Jamais. Le capitaine Thomas et ses officiers ont simplement fait ce que prescrivait l'humanité, et ils n'ont droit pour cela, du moins suivant nos lois, à aucune espèce d'indemnité ou de récompense.

Habits de travail en drap noir, $7 50 Paletots en doeskin noir, $4 00, et toutes marchandises dans notre genre de commerce, au prix coûtant et au-dessous, chez

GARTHWAITE, LEWIS & MILLER.
100, rue Commune,
vis-à-vis le City Hotel

INDEMNITÉ ACCORDÉE AUX JESUITES DE MARSEILLE.—La cour d'appel d'Aix a jugé dédaitivement, il y a quelque temps, le procès intenté par les Jésuites de Marseille contre l'administration municipale de cette ville, pour les dommages à eux causés pendant la guerre.

Les débats du procès ont remis devant les yeux plusieurs scènes de l'anarchie que les complaisances de M. Esquiros faisaient régner dans le Midi.

Les dommages ressentis par les Pères jésuites avaient été causés par les civiques. Voici les termes dans lesquels M. Labadie, alors préfet des Bouches-du-Rhône, caractérisait ces troupes républicaines : "La plupart, dit-il, étaient des repris de justice et des misérables retranchés dans l'édifice départemental, dont ils avaient fait une forteresse. Ils se livrèrent à toutes les dépravations et firent régner la terreur dans la ville."

C'était à ces hommes que M. Esquiros, commissaire général de la république, laissait en quelque manière la direction des pouvoirs exécutifs. C'était à propos d'eux qu'il envoyait à M. Gambetta une dépêche dans laquelle il disait :

"J'ai dû satisfaire à la division générale en permettant la visite de quelques établissements publics dans lesquels on croyait trouver des fusils."

L'arrêté rendu par la cour d'Aix montre la manière dont les gardes civiques faisaient les visites permises par M. Esquiros :

Voici un des considérants de l'arrêté :

"Attendu que, sans parler des traitements indignes qui ont été infligés à des hommes paisibles qui, pour être des jésuites, n'en sont pas moins des citoyens, sans parler des orgies et des scandales qui ont sonillé leur demeure et attristé leurs jours, il est acquis au procès que leurs immeubles et leurs meubles ont été dégradés, pillés, bouleversés, salis de toute les manières et dans tous les sens."

"Il résulte des dispositions de l'arrêté que les sillo ations accordées par le tribunal de Marseille, qui étaient de la somme de 26,829 fr., ont été portées par la cour à la somme de 39,829 fr.

Nous lisons dans l'*Evènement* :

Nous sommes à même de compléter les renseignements que nous donnions hier sur les sentiments du maréchal de Mac-Mahon. Le président de la République a été très frappé du résultat des nouvelles élections, et il paraît comprendre aujourd'hui que l'immense majorité du pays étant favorable à l'idée républicaine, la forme du gouvernement ne saurait être modifiée sans que le pays éprouvât de profondes secousses, qu'il veut absolument lui éviter en restant attaché aux institutions existantes et en faisant respecter les dernières déclarations de M. de Fourton.

Les électeurs de la Nièvre seront appelés, le 17 mai prochain, à donner un successeur au général Ducrot qui a donné sa démission de député, il y a quelques jours, mois. Nous sommes encore bien éloignés de la période électorale et déjà trois candidats se trouvent en présence.

M. Tenaille-Saligny, ancien préfet du département, serait porté par toutes les nuances du parti républicain.

M. Philippe de Bourgoing, ancien député et candidat officiel sous l'Empire, aurait l'appui des bonapartistes.

M. de Broglie, que l'échec de M. Larrieu, dans la Gironde, ne paraît pas avoir découragé, paraît décidé à soutenir soit M. de Fraconal, soit M. Gillois, l'ancien adversaire malheureux du docteur Thurigny. M. Tenaille-Saligny est très assuré d'ont assuré de réunir une majorité imposante.

—On lit dans la *Patrie* :

"Si les radicaux et leurs journaux sont fermement décidés à recommencer pendant les vacances parlementaires et à poursuivre par tous les moyens la campagne dissolutionniste, le gouvernement, de son côté, paraît non moins résolu à user énergiquement de ses pouvoirs pour empêcher cette propagande. Un certain nombre de journaux de Paris et de la province ont déjà été prévenus qu'ils s'exposeraient à des mesures de rigueur en prêtant leur publicité à cette propagande, même par la simple reproduction sans commentaires, des manifestes, discours, pétitions et autres documents ayant pour objet de réclamer la dissolution ou d'en démontrer la nécessité."

—La *Gazette de Cologne* du 31 mars donne les détails suivants sur l'arrestation de Mgr Melchers :

"Le président de la police, ayant reçu l'ordre d'arrêter l'archevêque l'aul Melchers, s'est, par conséquent, rendu ce matin à sept heures au palais de l'archevêque et lui a fait part de l'ordre qu'il avait reçu.

"Mgr Melchers a répondu qu'il ne céderait qu'à la force. En conséquence, l'archevêque a été emmené de force dans la voiture qui l'attendait. Lorsque le président de la police lui saisit le bras des deux mains, il s'écria : *Deo gratias !*—On emploie la *vecel-Finis vestra victoria Ecclesiæ*"

Plusieurs ecclésiastiques ont pris congé de l'archevêque, qui leur a donné sa bénédiction, et la foule a accompagné la voiture jusqu'à la porte de la maison d'arrêt."

—La Hollande est en train de se fortifier à son tour.

Toutes les villes sont mises en ce moment en état de défense, et, pouvant être entourées d'eau au moyen d'écluses, à une hauteur d'environ quinze pieds, ce système, adopté de temps immémorial, est aujourd'hui pratiqué sur la plus large échelle.

Les édifices publics que l'on construit en ce moment ont leur rez-de-chaussée élevé de trois mètres environ.

Enfin la Chambre néerlandaise vient de voter pour les divers travaux de fortifications une somme de 83 millions.

—Une dépêche de Nangasaki annonce que le *Bourayne* est arrivé avec onze hommes de l'équipage du *Mail*. D'après leur récit, le 20 mars, à onze heures du soir, par un temps pluvieux, le *Mail* a touché sur un rocher, dont il ne s'était dégagé que pour sombrer aussitôt dans des eaux profondes : 89 personnes auraient péri. On considère comme impossible toute opération en vue de sauver le chargement.

Le *Times* croit savoir que tous les passagers, sauf quatre, ont péri.

—Un télégramme de Salo annonce que, depuis quelques jours, autour du lac de Garde, le sol s'abaisse. A Salo, plusieurs maisons s'affaissent lentement.

SPECTACLES, BALS, &c.

Théâtre de l'Opéra.

L. PLACIDE CANONGE.....Directeur.

Samedi, 25 avril 1874.

SAMEDI, 25 avril. Matinée à midi— LES AMOURS DU DIABLE, opéra féerie, 4 actes. Samedi soir à 7 heures. LE TROUVERE, grand opéra. Dimanche 26, LE CHAPEAUX DE PAILLE D'ITALIE. Samedi 27, bénéfice de M. CASSAGNE.

Académie de Musique.

Vendredi, 24 avril 1874.

Bénéfice d'adieu de Mlle JENNIE ENGEL.

La grande pièce originale et à scènes extraordinaires, intitulée THE SEVEN SISTERS, et une représentation de scènes mélangées et attrayantes.

Samedi à midi—GRANDE MATINÉE DE CADEAU, où représenteront la pièce burlesque et à chant, POCAHONTAS. Immédiatement après, une belle MONTRE DE DAME, en or, avec sa chaîne, valant cent cinquante piastres, revient à l'heureux possesseur du numéro gagnant.

Samedi soir—THE SEVEN SISTERS.

Dimanche—POCAHONTAS, et le premier et le second acte de la pièce SEVEN SISTERS.

Lundi, 27 avril—Représentation au bénéfice des MALHEUREUX INONDÉS, sous la directions de son Honneur le Maire WILTZ, et d'un comité de citoyens bien connus. 24 avril—3f

THEATRE DES VARIETES.

GRAND CONCERT
Vocal et Instrumental.
DONNÉ PAR
M. VAN HUFFLEN
et
Mme NELVILLE MERCIER-BIER.

MERCREDI, 29 Avril, 1874.

PREMIÈRE PARTIE.

1° Andante et Allegro de la Sonate en si bémol pour Piano et Violon.....Mendelsohn
Par MM. Delcroix et Madier de Montjau.

2° L'Orage à la Grande Chartreuse Mlle Mazel
Par M. Van Huffien.

3° Polonaise de Jérusalem.....Verdi
Par Mme. Mercier-Bier.

4° a. Cavatine pour violon.....Raff.
b. Berceuse pour violon.....Reber.
Par M. Madier de Montjau.

5° Valse.....Venzano.
Chantée en italien par Mlle K. Thayer.

6° Grand duo bouffe de "Robert-le-Diable".....Meyerbeer.
(Bertram et Raimbaut)
Par MM. Van Huffien et Gadille.

DEUXIÈME PARTIE.

1° Air des Noces de Figaro.....Mozart
Par M. Van Huffien.

2° Cavatine d'Ernani.....Verdi
Chantée en italien par Mme Mercier-Bier.

3° Tarentelle.....D. Delcroix.
Par M. D. Delcroix.

4° Air du Billet de loterie.....Nicolo.
Par Miss K. Thayer.

5° Grand air de Zampa.....Hérold.
Par M. Gadille.

6° Grand duo des Huguenots.....Meyerbeer.
(Marcel et Valentine)
Par M. Van Huffien et Mme Mercier-Bier.
Accompagnateur.....M. Cartier.

Les portes ouvriront à sept heures, et le concert commencera à huit heures précises.

Billets en vente au magasin de musique de Grunewald, rue Canal, d'Elle, même rue, et de Claypaux, rue Royale.

Prix des billets.....$1 00

Les portes ouvriront à sept heures, et le concert commencera à huit heures précises.

Billets en vente au magasin de musique de Grunewald, rue Canal, d'Elle, même rue, et de Claypaux, rue Royale.

Prix des billets.....$1 00
25avril—4

GRAND BAL PARE
—DONNE PAR LA—
Société Française de Bienfaisance et d'Assistance Mutuelle
de la Nouvelle-Orléans.
A LA SALLE DE L'OPERA.
LE SAMEDI, 16 MAI 1874.

Le produit de ce bal devant être affecté à la caisse de Bienfaisance.

Cette Caisse, fondée pour permettre à ses ainsi ayants l'exercice des plus hautes vertus de SOCIÉTÉ et de participer à ses secours, a rendu trop de services depuis sa création pour que nous ayons pu douter de son succès.

A nous n'ajouterons qu'un mot cette année : c'est qu'à l'approche de la saison habituelle des maladies, nous constatons une augmentation sensible dans les demandes d'admission par l'intermédiaire de notre Comité. Il est donc urgent de faire à répondre à tous les besoins. Nous avons pouvoir compter sur le concours de la population française, car il s'agit de secourir un jeune gens nouveaux venus à l'abri de l'hôpital de Charité.

DIRECTEURS

Joseph Girod	A. Rocherean	Aug Carrière
P. Lafaye	P. Linet	O. Baconnet
J. Revel	Ernest Marlin	P. Cradon
J. Debiane	Alph Wahl	Stan. Fournier
J. Schweitzer	M. Mochet	Dr J. de Rouldès
J. Sénac	Dr J. Tonatre	Ch. Ed. Dugasoh
E. Le Roy	St-Cyr Fourcade	Dr Duperron
Ed. Dantly	N. Monvier	A. Bonnet
Dr A. d'Aquin	Emile Amand	D. Degorce
A. Rouyer	Ch. Pascal	E. Lafayette
J. Ségalès	F. Danos	J. E. Morin
T. D. Lefevre	F. Rivard	E. Odinot
O. Braquet	Clément Fox	Jean Mimont
Ch. Delaflon	J. Fourquet	H. Esperbes
G. F. Fevre	C. Barda	G. Vidalenque
A. Faria	J. Lacoste	L. A. Lasalle
J. Hermes	J. Mazamand	J. Larrieu
M. Majesi	S. Charlan	J. M. Labaqui
J. Mazas	G. Gaudin	O. Abadie
L. Simon	P. Lassalle	J. Massip
Th. Golsain	J. Ortet	L. Payaé
P. Lamy	J. Pradal	Mailhos M. Rôre
F. P. Chabert	J. Faure	J. Dufan
F. Chavigny	J. J. Brunet	J. P. Dubary
H. Jamieu	C. Maquere	J. E. Renaud

Prix du Billet.....$2 00

On trouvera des Cartes à la librairie Hébert & Co., rue Royale, à Bienville, à la librairie Schweitzer, 122, Royale, à la pharmacie St-Cyr Fourcade, rue Canal et Hampeata, chez M. J. L. Révoil, coin Chartres et Madison et chez tous les Directeurs. Les demandes d'invitation pour Dames doivent être adressées à la Direction, en les donnant les noms et les résidences.

Les demandes des Directeurs seront lieu le lundi et le vendredi de chaque semaine à l'Hôtel de la Société, 47 heures du soir.

18 avril—f Le Secrétaire,
JEAN SIMON.

GRAND BAL,
—DONNÉ PAR—
La Société des Démolisseles de la Nouvelle-Orléans,
Au bénéfice de la Caisse de Secours de
"L'UNION FRANÇAISE",
LE SAMEDI, 25 AVRIL 1874,
A la Salle Grünewald.

Président.....Mlle Hortense David.
Vice-Présidentes.....Mlles Zulma Marchal, Valentine Brieugne.
Secrétaire.....Mlle Amélie Jolliment.
Trésorière.....Mlle Aimée Caillier.

—DIRECTRICES—

Mlles A. Segnaule,	Mlles M. Sirgos,
C. Gégoud,	C. Rasset,
A. Picard,	M. Marty,
R. Lavie,	M. Boulanger,
M. Parlongue,	M. Mercère,
M. Gégoud,	C. Pullen,
C. Ségnaule,	M. Mullen,
O. Borremans,	A. Jarall,
H. Jouet,	J. de Montluzin,
A. Spor,	A. Pullen,
E. Dausin,	M. Salette,
E. Gaudin,	L. Salletta,
B. Fa'coupe,	T. Michel,
V. Cathalonghe,	O. Botto,
A. Forrain,	H. Ressie,
M. Forrarin,	Ad. Joissaint,
C. Noguelona,	A. Négueluna,
A. Ségnelona,	A. Ségnelona,
C. L. Leblond, etc., etc.

—COMITÉ DE RÉCEPTION—

Mlles C. Picard,	Mlles C. Gégoud,
C. Ségnale,	O. Borremans,
R. Lavie,	V. Cathalongne,
H. Jouet,	E. Parlongue,
	E. Parlongue.

—COMITÉ D'INVITATION—

Mlles M. Gégoud,	Mlles M. Salle'tes,
A. Spor,	C. Picard,
O. Borremans,	J. de Montluzin,
C. Rasset,	E. Gaudin,
	R. Lavie.

—COMITÉ DE FINANCES—

Mlles V. Catalongne,	Mlles O. Borremans,
H. Jouet,	M. Gégoud,
A. Ségnaule,	C. Picard,
E. Parlongue,	A. Spor.

—COMITÉ D'ARRANGEMENT—

	Mlles C. Picard,
	A. Ségnaule,
	E. Parlongue.

Les demandes d'invitation pourront être faites ou adressées aux dames indiquées ci-après :

Alph. Wahl, 26 rue Conti ; Grever & Rabeyrot, 107 rue du Canal ; L. Grunewald, 122 rue du Canal ; Gaudin & Nippert, 137 rue du Canal ; A. Bonnet, 65 rue Royale. 15 mars—

Premier Bal Anniversaire donné par la Société d'Assistance Mutuelle des "Garçons Restaurateurs," à la salle de la Parfaite Union, Samedi le 25 Avril 1874.

DIRECTEURS HONORAIRES.

J. Chaplain.		A. Maire.
J. Sirenna		Chas. Lacoume.
Ed. Benchand.		D. Lopez.
J. Jacoma.		J. Marcial.
E. L. Zell.		E. F. Miston.
L. Lamothe.		R. Levi.
B. Bernichan.		A. Alcalator.
E. Fléchier.		Chas. Gratalon.
J. Moreau.		M. Brisolara.
F. Huppenhauer.		J. Leblanc.
M. Vondenbark.		A. Pignard.
	Hugh Cassidy.	

COMITÉ DE RÉCEPTION.

E. Garreau.	C. L. Hayes.
G. C. Delarat.	M. Pizzini.
A. Chaplin.	D. Bechac.
	J. B. Benson.

COMITÉ D'INVITATION.

C. Gazaza.	J. A. Lahargue.
F. Bernard.	F. Chapon.
E. Garreau.	D. Bechac.

Prix de la carte, souper inclus.....$1 00
S'adresser au No. 21 rue Royale, et chez les Principaux restaurateurs.

Les demandes pour invitations de dames doivent être soumises au comité, au No. 23 rue Royale.

Aucune dame ne sera admise sans invitation.
27 mars—f

J. B. CAMORS & CO.
MARCHANDS DE FARINE
—ET—
Négociants Commissionnaires,
61.....RUE TCHOUPITOULAS.....61
NOUVELLE-ORLEANS.
20 janv—

The People's Insurance Company
OF NEW ORLEANS.
Bureaux: rue St-Pierre No 5
(Maison Pentalin).
Assure contre les Risques de Feu, Rivière et Marine.
R. M. DAVIS, Président.
J. SOCOLA, Vice-Président.
A. GRANGER, Secrétaire.

Comité de Finance :
J. Socola, Jos. Mizel,
N. A. Llambias, Ernest Fragst,
R. Salomon.

Directeurs :

R. M. Davis,	A. Haber,
J. Socola,	R. Dumestre,
J. Sambola,	S. Cambon,
A. J. Gourdain,	F. H. Monsseaux,
N. A. Llambias,	Ernest Fragst,
Jos. David,	V. Battistella,
J. Hartmed,	R. Salomon,
J. J. Reiss,	J. R. Solari,
B. Hughes,	J. Newhauser
J. Sancho,	Jos. Mizel,
M. Samuel,	M. Drazkovich.
M. Serwin,	

GUIDE DU COMMERCE.

BANQUE.

Workingmen's Bank, Banque des Travailleurs et Caisse d'Epargne, V. MAIGNAN président.
N. O. Savings Institution, 166 Canal.
Freedmen's Savings & Trust Co., 132 Canal.
La. Sav'g. Bank & Safe Deposit Co. 31 Canal.

COMPAGNIES D'ASSURANCES.

(CONTRE L'INCENDIE.)

N. O. Mutual Ins. Co., coin Camp et Canal.
Merchants' Mutual Ins. Co. 104 Canal.
Mechanics' & Traders' Ins. Co., 14 Carondelet.
Crescent Mut. Ins. Co., coin Camp & Gravier.
Home Mutual Ins. Co. 78 Camp.

(SUR LA VIE.)

La. Eq. Life Ins. Co., coin Carondl. & Gravier.
Eq. Life Assur Society, of N.-York, 34 Camp.
Etna Life Ins. Co., of Hfd. Con. 2 Carondelet.

JOUETS, ARTICLES DE FANTAISIE.

Gaddis & Nippert, 137 Canal, Nile-Orléans.
Gaddis & Nippert, 40 Parade-Polasaure, Paris.
T. Moreau, coin Toulouse et Royale.

MERCERIE ET FANTAISIE.

J. H. Martinstein, 121 Royale.

MARCHANDISES SECHES.

Théo. Danziger & Sons, 126 Canal.
J. Turcette, coin Canal et Baronne.

ETOFFES POUR DEUIL.

A. Labry, 31, Bourbon.

CHAPELLERIE.

R. F. Lee Hat Store, coin Royale et St. Louis.

QUINCAILLERIE ET INSTRUMENTS ARATOIRES.

A. Baldwin & Co., 74 Canal et 95 Commune.

MACHINES A COUDRE.

Grover & Baker S. M. Co., 107 Canal.
Wheeler & Wilson, (Keck Bros.) 149 Canal.

CHEMISES ET ARTICLES DE TOILET TE POUR MESSIEURS.

S. N. Moody, coin Royale et Canal.

VETEMENTS CONFECTIONNES.

L. Godchaux, 31 et 33 Canal, 218,215, 217 V. Levée.
C. Lazard, 195 Vieille-Levée.

MEUBLES DE LUXE ET ORDINAIRES.

P. Mallard, coin Bienville et Royale.

BRODERIES, LINGERIE, DESSINS.

Mme Montardier, 19, Bourbon.
Mme Rapho, (autrefois Maitre,) 29, Bourbon.
U. N. Dolcean, coin Bienville et Bourbon.

ARTICLES DE COIFFURE ET DE FANTAISIE.

Charles Trouilly, coin Bienville et Chartres.

OPTICIENS.

C. Dakamel, 111, Canal.

RESTAURANTS.

Rest. Jules Marchal, 19 Union.

PENSION.

E. Haistre, 11 Toulouse, $4 par semaine.

FABRIQUES DE CANDI, CONFISERIES, ETC.

Norman & Reiss, 21 et 23, Vieille-Levée.
L. Médal, 93, Vieille Levée.

BOULANGERIE.

J. M. Laffargnardrie, 275 Trémé.

CIGARES, TABACS, ETC.

Ed. L. Zell, coin Carondelet et Canal.
F. A. Gonzales, coin Camp et Commune.

ORGUES, PIANOS, MUSIQUE.

Louis Grünewald, 18, 20 et 22, Baronne.
M. Ellis, 161 et 163, Canal.
F. Charpentier, 9, Royale.

PLOMBIERS.

C. L. Chapotel, coin Bourbon et Bienville.

FUSILS, ARTICLES DE CHASSE.

F. Charleville, 55, St Charles.
J. Sauer, 198, Chartres.

COUTELLERIE, BANDAGES, REPASSAGE.

L. Lamothe, fabricant, 94 Royale.

TABLES DE BILLARD.

Billier Bros., coin Commune et St-Charles.
St. Charles Billiards rooms, coin St. Charles-Cl.
Crescent Billiard Hall, coin Canal et St-Charl.

COSTUMES, DOMINOS & MASQUES.

V. Alabau, 91 Conti.

RELIURE ET FOURNITURES DE BUREAU.

S. Reichert, 140 Royale.

ACCORD ET REPARATION DE PIANOS.

J. Piffaut, 96 Kepagne, 3me District.
Ausel, 80 rue Royale près Conti.

LOTERIES.

MAGNIFIQUE PLAN.
Seulement 10,000 Numéros.

LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
A NUMERO SIMPLE.

Gros Lot.....	$20,000

COMPAGNIE DE LA LOTERIE DE L'ETAT DE LA LOUISIANE.
(Incorporée le 17 août 1868.)

CLASSE F,
Devant être tirée en public, à la Nouvelle-Orléans, le SAMEDI, 9 Mai 1874.

PLAN.

10,000 Billets.....	Billets seulement $10	
MOITIE, QUART ET HUITIEME EN PROPORTION.		
1 lot de.....	$20,000 est.....	$20,000
1 lot de.....	10,000 est.....	10,000
1 lot de.....	5,000 est.....	5,000
40 lots de.....	500 est.....	20,000
200 lots de.....	100 est.....	20,000

LOTS D'APPROXIMATION :

9 approximations de $300 chacun pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $20,000 ..... $2,700
9 approximations de $200 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $10,000 sont..... 1,800
9 approximations de $100 pour les neuf unités de la même dizaine du numéro tirant le lot de $5,000 sont..... 900
270 lots s'élevant à..... $30,400

EXPLICATION DES LOTS APPROXIMATIFS

Les lauréats neuf unités de la même dizaine du numéro gagnant les trois gros lots auront droit à 27 lots d'approximation. Par exemple, si le billet No 1246 gagne le lot de $20,000, les billets Nos 1241, 1242, 1243, 1244, 1245, 1247, 1248, 1249 et 1250 auront droit à $300 chacun. Si le billet No 231 gagne le lot de $10,000, les billets Nos 232, 233, 234, 235, 236, 237, 238, 239 et 240 auront droit à $200 chacun. Si le billet No 450 gagne le lot de $5000, les billets Nos 441 442, 443, 444, 445, 446, 447, 448 et 449 auront droit à $100 chacun.

Billets entiers, $10 ; Demi-Billets, $5 ; Quarts de Billets, $2 50, Huitièmes de billets $1 25.

LOTS PAYABLES EN PLEIN ET SANS DEDUCTION.

Les demandes doivent être adressées à la LOUISIANA STATE LOTTERY COMPANY
LOCK BOX 692, P. O.
Nouvelle-Orléans.
Envoyez des mandats de poste ou faites enregistrer vos lettres. 25janv—72—jan

Compagnie d'Assurance
TEUTONIA,
DE LA NOUVELLE-ORLEANS.
Bureaux, No. 111 de la rue Gravier.
Assure, aux taux les plus bas, contre les risques d'incendie, de mer et de rivières.
Actif.....$798,454 60
A. EIMER BADER, Président,
CH. ENGSTFELD, Vice-Président,
GEORGE STROMEYER, Secrétaire.
DIRECTEURS :

Henry Abraham,	A. Eimer Bade.
N. A. Baumgardan,	E. E. Del Bondio
Ch. Engstfeld,	M. Frank.
H. E. Gogren,	Hy. Haller,
Sigmund Stax,	J. H. Kaller,
Louis Leonhard,	Theo. Lillenthal,
C. G. Miller,	F. Rickert,
Frank Roder,	Louis Schneider,
W. B. Schmidt	R. Seig,
Isaac Schreck,	Louis Schwartz,
J. M. Schwartz,	J. R. Wilderman,
J. Weissenbach,	J. Keiffer.

5 oct—1an

Germania Insurance Company.
Bureau, No 124 rue Commune,
NOUVELLE-ORLEANS.
ETABLIE EN 1866.
Capital payé.....$300,000
Assurances contre les risques du feu, de la mer et des rivières.
Les pertes sont réglées avec promptitude aux conditions les plus libérales.
FRED. DEL BONDIO.....Président
H. ZUBERBIER.....Vice-Président
EMIL MAIER.....Premier Secrétaire
H. E. MARBURG.....Second Secrétaire
F. BERGER.....Inspecteur

Directeurs :

Geo. Binder, (maison Lesassier & Binder)
A. H. Braughn (maison Braughn, Buck & Dinkelspiel)
P. W. Diehmann, (maison Miller & Diehmann)
R. Greteslinger, (maison Clason & Co.)
W. Goldenbow, (maison Goldenbow & Kelly)
G. L. L. Mayer, (maison Mayer Bros.)
L. Reder, (maison L. Reder & Co.)
Frank Vatter, (maison Vatter & Blank)
H. Zuberbier, (maison Schneider & Zuberbier)
F. M. Zeigler, (maison Schmidt & Zeigler).
J. Armbruster, J. Kohn,
Adam Gaisler, Louis Grunewald,
Jacob Hassinger, H. F. Kluu.pp.
Hy. Oertling, H. Schulz,
Thomas Schorr, R. F. Theurer,
P. Thormählen, J. J. Weckerling,
J. Voelkel, Fred. Del Bondio.
7 mars—1m

The Freedmen's Savings & Trust Co.
CAISSE D'ÉPARGNES.
Charte accordée par les Etats-Unis en 1865.
SUCCURSALE DE LA NEILE-ORLEANS,
No 182, Rue du Canal,
ENCOIGNURE DRAUDE.
HEURES DE BANQUE :
De 9 heures A. M. à 3 heures P. M.
Ouverte les samedis soirs, pour recevoir des dépôts, de 5 à 8 heures.
Un intérêt est alloué sur les dépôts.
C. D. STURDEVANT, HENRY SACAS,
Caissier. Assist.-Caissier
On peut se procurer des copies de la Charte à la Banque. 5 janv 74—1 an

Vor. MAIGNAN & F. LABORDE

NEGOCIANTS-COMMISSIONNAIRES.
SEULS AGENTS POUR LA VENTE DU GRAND VIN DU CHATEAU
PAPE CLÉMENT,
Des COGNACS Vineyard Proprietors, Gaultier Frères, Larronde, Sutton, Goldenburg,
Des EAUX-DE-VIE de la Rochelle, Alex. Seignette,
Des GRANDS VINS de A. de Lurs & fils et Larronde frères,
Des SARDINES de la marque Edel'n Gillet
Importateurs des EAUX-DE-VIE de Castillon, etc. du GENIEVRE Impérial Zeyle et La Cloche, du PORTO et HERRY de Paul Emile Thomas, de IL Reig, etc. de VINS HOUGES et BLANCS, en barriques, demi-barriques et caisses, CONSERVES, BOUCHONS, &c.
23 & 25 - - - - - - - - Rue Bienville - - - - - - - - 23 & 25
14janv—6m NOUVELLE-ORLEANS.
ALBIN ROCHEREAU, MRS. ADELE HEFF, in commendam PIERRE CHARITES
CHARLES T. DUGAZON, ERNEST MERILH.

A. ROCHEREAU & CO.,
Sole Agents for the sale of KRUG & CO'S Champagne,
COMMISSION MERCHANTS,
IMPORTERS OF
WINES, BRANDIES, SARDINES, &c.,
8 SOUTH WILLIAM ST., New York.
16 & 18 ST. LOUIS ST. New Orleans.
31 août—1an

Transféré au 131 de la rue Canal.

E. LEVY & CO,
PROPRIETAIRES
DU
GRAND DOLLAR STORE
DU SUD.
FONDÉ EN 1868.

Désirant mettre sous les yeux du public la liste suivante qui renferme une partie des articles achetés pour la saison prochaine et dont le prix, pour chacun d'eux, sans exception, est de

UN DOLLAR SEULEMENT.

Tapouroie pour les pieds, en tapis de Brxelles et de Kidderminster, une robe et un jupon. Tapis en toile cirée 4 sous. Un magnifique assortiment de soies ruchée et de tous autres genres, pour dames.....

Articles de Ménage

POUR UN DOLLAR.

Services à the et à café, Grandes boites à épices, contenant des cassers pour sucr différentes épices, Cuillères à soupe fourchettes à soupe, Epouvettes, Plateaux, Grandes boites-tirelires spéciales.....

Belles broderies françaises.

10 yardes pour $1 ; 5, 6, 4 à 2 et 1 yarde, de meilleure qualité, pour

UN DOLLAR.

Mouchoirs batiste, très beaux, avec des initiales brodées, 2 pour $1. Même mouchoirs, pour messieurs, au même prix.

UNE MACHINE A COUDRE DE FAMILLE COMPLETE, POUR UN DOLLAR.

Très beaux Glaceaux sur Rod, compallies, placés sous un globe de verre.....
Stéréoscopes, $1
Six vues, stéréoscopiques, soit françaises, $1.
Un magnifique assortiment de tableaux, peints à l'huile, tous sujets choisis, pour $1 chaque.

Fleurs françaises et Rubans pour Ceintures.

UN DOLLAR.

Jolis Rubans pour chapeaux, 6, 4, 3 et 2 yardes pour $1.
Stores en toile, toutes couleurs et toutes grandeurs, unis et avec dessins au centre.

UN DOLLAR PIECE.

Serviettes en toile : 6, 4, 3, 2, pour un dollar meilleures que les anciennes.
Nappes en toile, grandeur extra, $1.

NOUVEAU DEPARTEMENT-ARGENTERIE

Plus d'articles pour un dollar que jamais auparavant. Coutellerie de table et de poche, Articles en bois sculpté, Large de cuillères à soupe pour messieurs, Chapeaux garnis, Fourrures, Chaises, Bijouterie, Jouets, Articles en Cuir, Paravents, Porcelaine de Chine, Verrerie de Bohême, Bijouterie jais et caoutchouc, Ceintures, Plumes d'autruche.

VOILA LES ARTICLES

que nous avons ajoutés, CETTE SAISON, à l'immense liste de ceux que nous avons l'habitude d'importer ; ils sont entièrement nouveaux et ils paraîtront pour la première fois cette saison, dans notre

GRAND MAGASIN A UN DOLLAR.

Nous avons, en outre, notre stock habituel qui comprend

250,000 Articles Nouveaux,

A UN DOLLAR CHAQUE.

Articles de Fantaisie.

Boîtes à ouvrage garnies, porte-monnaie, secrétaires, Sacs à ouvrage, Vases de fleurs, jeux d'échecs, jeux de trictrac, tout à fait complets, albums, marqueurs et en passe-partout, Jeux de Russie, pour 50 et 100 portraits, à bon marché, Jeux de voyage, trousses à ouvrages, unies et incrustées de paries, manches en buffle, pelages en écaille, miroirs de main, boîtes à poudre de riz ; stéréoscopes, jeux de demi-douzaine de vues ; toilettes pour dames et pour messieurs, complétement garnies ; jumelles.

Fourrures ! Fourrures !

Pour dames, pour demoiselles et pour enfants, de $1 à $10 ; fourrures en zibeline, manchon et capes, $6, valant $15 dans tous les Etats-Unis.

Chapeaux de velours, élégamment garnis, pour dames, pour demoiselles et pour enfants, $1 ; chemises et bas de jupons brodés et tuyautés, pour dames ; robes de nuit, de chambre, pour enfants ; une demi-douzaine de paires de bas pour dames.

Très jolis devants de chemises, blancs, $1 ; écharpes en soie, derniers genres et toutes nuances, $1 ; trois paires des meilleures demi-bas anglais, $1 ; demi-douzaine de mouchoirs en toile cirée, $1 ; une chemise et un caleçon, en lous genres, $1 ; cannes et parapluies pour toutes les goûts, à $1 chaque.

Livres ! Livres !

Avec élégante reliure et dorée sur tranches, dans auteurs les plus distingués, poètes, historiens, publicistes, hommes de sciences, etc.

Verrerie de Bohême et Porcelaine de Chine.

Toilettes, trois pièces, $1 ; services à liqueur, comprenant bouteille, plateau et six verres, $1 ; vases de cheminée, richement décorés en or, à $1 chacun et à $2 la paire ; vases à fleurs, au choix en porcelaine, décorés or, coupe, soucoupe et plateau, avec dévise, pour présents ; vases en porcelaine et statuettes parisiennes, pour $1.

Peintures à l'Huile.

JOLIS TABLEAUX, avec cadres en noyer doré, à $1.

Anneau de serviette en argent solide, Couteaux à truite, en argent solide, avec plume-noir attaché, $1 ; Théière en argent plaqué, $1.

Coutellerie Anglaise, Supérieure.

Une